« ALLAH NE MODIFIE POINT L’ÉTAT D’UN PEUPLE, TANT QU’ILS NE MODIFIENT PAS CE QUI EST EN EUX-MÊMES. »

Publié par Cheikh Abdul'Aziz Ibn Baz. Publié dans Exégèse



« Allah ne modifie point l’état d’un peuple, tant qu’ils ne modifient pas ce qui est en eux-mêmes. »
Cheikh Abdul'Aziz Ibn Abdillah Ibn Baz
ibnbaz.org.sa | لا يغير الله ما بقوم حتى يغيروا ما بأنفسهم

Quel est l’explication de la Parole d’Allah dans la sourate « le tonnerre » :

إِنَّ اللَّهَ لا يُغَيِّرُ مَا بِقَوْمٍ حَتَّى يُغَيِّرُوا مَا بِأَنْفُسِهِم

« En vérité, Allah ne modifie point l’état d’un peuple, tant qu’ils ne modifient pas ce qui est en eux-mêmes. » [ar-ra’d, 11] ?

Réponse :

Ce noble verset est un verset immense qui prouve qu’Allah de par Sa justice et Sa sagesse parfaites ne change pas l’état d’un peuple du bien vers le mal ou du mal vers le bien, ni de la facilité à la difficulté ou de la difficulté à la facilité, tant qu’ils ne changent pas ce qu’il y a en eux-mêmes. S’ils sont sur la piété et la droiture puis qu’ils changent, Allah changera leur situation par des châtiments, des calamités, des difficultés, la disette, la sécheresse, la division et autres parmi les formes de châtiments, et ce, en rétribution semblable à ce qu’ils ont commis. Allah a dit :

وَمَا رَبُّكَ بِظَلَامٍ لِلْعَبِيدِ

« Ton Seigneur, cependant, n’est point injuste envers les serviteurs. » [foussilat, 46]

Il est également possible qu’Il leur accorde un délai et les entraîne par étapes, peut être qu’ils reviendront, puis ils seront pris par surprise, comme Allah a dit :

فَلَمَّا نَسُوا مَا ذُكِّرُوا بِهِ فَتَحْنَا عَلَيْهِمْ أَبْوَابَ كُلِّ شَيْءٍ حَتَّى إِذَا فَرِحُوا بِمَا أُوتُوا أَخَذْنَاهُمْ بَغْتَةً فَإِذَا هُمْ مُبْلِسُونَ

« Puis, lorsqu’ils eurent oublié ce qu’on leur avait rappelé, Nous leur ouvrîmes les portes donnant sur toute chose et lorsqu’ils eurent exulté de joie en raison de ce qui leur avait été donné, Nous les saisîmes soudain, et les voilà désespérés. » [al-an’am, 44]

C’est-à-dire désespérés de tout bien, nous cherchons refuge auprès d’Allah contre le châtiment d’Allah et Sa punition. Il est également possible qu’ils soient ajournés jusqu’au jour de la résurrection et que leur châtiment soit encore plus rude, comme Allah a dit :

وَلا تَحْسَبَنَّ اللَّهَ غَافِلًا عَمَّا يَعْمَلُ الظَّالِمُونَ إِنَّمَا يُؤَخِّرُهُمْ لِيَوْمٍ تَشْخَصُ فِيهِ الْأَبْصَارُ

« Et ne pense point qu’Allah soit inattentif à ce que font les injustes. Il leur accordera un délai jusqu’au jour où leurs regards se figeront. » [Ibrahim, 42]

C’est-à-dire qu’ils seront ajournés et qu’un délai leur sera accordé jusqu’à la mort, et cela sera encore plus dur en châtiment et en punition.

Il est également possible qu’ils soient dans le mal, l’affliction et les péchés puis qu’ils se repentent à Allah, reviennent à lui, regrettent et se mettent droits dans l’obéissance à Allah, Allah changera donc ce dans quoi ils sont comme misère, division, difficulté et pauvreté vers la facilité, les bienfaits, l’union et la droiture de leur situation de par leurs bonnes œuvres et leur repentir à Allah, comme cela est rapporté dans un autre verset :

ذَلِكَ بِأَنَّ اللَّهَ لَمْ يَكُ مُغَيِّرًا نِعْمَةً أَنْعَمَهَا عَلَى قَوْمٍ حَتَّى يُغَيِّرُوا مَا بِأَنْفُسِهِمْ

« C'est qu'en effet Allah ne modifie pas un bienfait dont Il a gratifié un peuple avant que celui-ci change ce qui est en lui-même. Et Allah est Audient et Omniscient. » [al-anfal, 53]

Ce verset nous démontre que s'ils sont dans le bienfait, la facilité et le bien puis qu'ils changent vers les péchés, Il changera leur situation, et il n'y a de force et de puissance qu'en Allah. Il est également possible qu'un délai leur soit accordé, comme nous l'avons mentionné précédemment.

Et le contraire est également possible, s'ils sont dans le mal, les péchés, la mécréance ou l'égarement puis qu'ils se repentent, regrettent, et se mettent droits dans l'obéissance à Allah, Allah changera leur situation d'une mauvaise à une bonne situation, il changera leur division en union et en amitié, Il changera leur difficulté en bienfait, salut et facilité, Il changera leur situation de disette, sécheresse, manque d'eau et autre vers la descente de la pluie, la fertilité de la terre et autres parmi les différents bienfaits.

[Fin de la réponse de Cheikh Abdul'Aziz Ibn Abdillah Ibn Baz, qu'Allah lui fasse miséricorde]

 Traduit et publié par an-nassiha.com

---

 **Source :** ibnbaz.org.sa/node/2117